



Le Journal de l'Association des Riverains du Quartier de la Mairie

ÉTÉ 2020
Numéro 100

Le 100^{ème} numéro

ÉDITORIAL

En cette période où l'avenir de l'humanité dépend de l'infiniment petit et de chacun de nos gestes, nous vous espérons tous et toutes en bonne santé et avec un moral d'acier. Dans notre voisinage immédiat, plusieurs habitants ont été touchés, ou le sont encore, par le COVID 19 : nous leur souhaitons un prompt rétablissement et un heureux retour à domicile.

Quel triste printemps pour la vie associative ! Pas de chasse aux œufs dans le parc de la Mairie, pas de sortie vélo à la (re)découverte du parc Corbière ou des champs du Clos de La Salle, pas de visite du musée promenade de Marly... Le nettoyage des berges est annulé, comme la fête de quartier qui nous réunit chaque année au début de l'été au lycée Jules Verne.

À l'heure du déconfinement progressif, le respect des gestes barrières reste d'actualité. En attendant de pouvoir reprendre le cours d'une vie plus normale, réjouissons-nous cependant de ce que la situation inouïe a d'ores et déjà engendré dans notre quartier. La nature reprend ses droits : oiseaux, petits insectes et mammifères nous rendent à nouveau visite. Des personnes, qui jusque-là se croisaient anonymement, se saluent désormais et se reconnaissent avec plaisir, d'autres font les courses pour leurs voisins fragiles. Des initiatives se sont multipliées pour distribuer des repas aux soignants ainsi qu'aux familles les plus démunies, pour faciliter l'approvisionnement auprès des producteurs locaux ou pour soutenir les commerçants du quartier. Chaque soir des habitants ont applaudi pour remercier celles et ceux qui continuent à travailler pour la collectivité. De nouvelles solidarités sont à l'œuvre, montrant à quel point nous avons fondamentalement plus besoin de liens que de biens !

LE PACTE POUR LA TRANSITION



Le collectif sartrouillois du Pacte pour la Transition a pu approcher en février dernier les quatre listes candidates aux municipales. Toutes se sont montrées déci-

dées à répondre à l'urgence climatique et sociale. Monsieur Pierre Fond, réélu maire dès le premier tour, l'a signé, engageant fortement son équipe sur 26 mesures très concrètes. Il a, en outre, promis de créer une commission extramunicipale de la transition écologique.

L'ARQM, association locale, apolitique et indépendante, ne peut que soutenir la mise en œuvre d'une politique ambitieuse, et immédiate, de transformation de notre ville, appelée à être plus respectueuse de la nature et de l'être humain.

<p>JANVIER En faisant mes courses, je choisis pour ma famille des produits grands formats et avec moins d'emballage.</p>  <p>Je trie les emballages</p>	<p>FÉVRIER Je me demande si c'est vraiment indispensable d'imprimer.</p>  <p>Je trie mes impressions</p>	<p>MARS J'attaque le nettoyage de printemps avec des éco-échangeurs.</p>  <p>J'utilise des éco-échangeurs</p>
<p>AVRIL Je commence le compostage avec les beaux jours.</p>  <p>Je fais du compost</p>	<p>MAI Je fais réparer mes appareils et les vélos des enfants.</p>  <p>Je fais réparer mes appareils</p>	<p>JUIN J'organise avant l'été une soirée troc entre amis.</p>  <p>Je donne des vêtements</p>
<p>JUILLET Je pense à vérifier le Stop Pub sur ma boîte aux lettres avant de partir en vacances.</p>  <p>Je mets un "STOP PUB"</p>	<p>AOÛT Je choisis des produits à la coupe ou en vrac pour les pique-niques.</p>  <p>J'achète à la coupe</p>	<p>SEPTEMBRE J'utilise un cabas pour mes achats de rentrée.</p>  <p>J'utilise un cabas</p>
<p>OCTOBRE Je loue des outils pour faire du bricolage à la maison.</p>  <p>Je loue des outils</p>	<p>NOVEMBRE Je prépare avec les amis les livres ou jouets à donner.</p>  <p>Je donne des livres</p>	<p>DÉCEMBRE Je pense aux piles rechargeables pour les cadeaux de Noël électroniques.</p>  <p>J'utilise des piles rechargeables</p>

La crise que nous traversons nous enjoint à reconstruire ensemble, à notre échelle, notre maison commune.

<https://www.pacte-transition.org/>

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Le 100^{ème} numéro

Lors du repas de quartier de juin 2016, nous fêtons les vingt ans de l'Association des Riverains du Quartier de la Mairie. Aujourd'hui, nous célébrons la 100^e édition de son journal ! Très vite après la création de l'association, les membres fondateurs avaient compris la nécessité de créer un bulletin de liaison permettant d'informer les adhérents sur la vie du quartier. Sa numérotation n'a commencé qu'en 2001, soit cinq ans après la création de l'ARQM, car il n'avait pas semblé utile au début de numéroter les bulletins.

Beaucoup de sujets y ont été abordés : les comptes rendus des sorties, activités saisonnières et autres manifestations locales, les réunions avec les équipes municipales, le suivi des aménagements de la voirie, les initiatives pour protéger la nature environnante, l'histoire de la ville, etc.

Les plumes sont nombreuses : membres du conseil, adhérents, responsables associatifs contribuent à nourrir les pages du journal, lesquelles, rappelons-le, sont ouvertes à tous les membres de l'association. Les sensibilités et les tons sont multiples, à l'image de la diversité des riverains. Un comité de relecture valide les contenus et veille, le cas échéant, à ne pas laisser passer coquilles et fautes d'orthographe !

Le journal a su évoluer au fil des années : nouvel entête, taille des caractères plus lisibles, passage en couleurs avec des photographies illustrant certains articles. Le format d'origine se déployant sur quatre pages a cependant été maintenu, très pratique pour la lecture. Il s'est aussi adapté à l'arrivée dans les foyers de l'informatique : vous avez désormais le choix entre le tirage sur papier et l'envoi numérique. Si la version digitale permet de réduire les frais d'impression (papier, encres de couleur) et de diminuer la consommation de papier, elle accroît cependant la consommation d'énergie des serveurs...). Elle allège néanmoins le travail de pliage et de distribution effectué par nos bénévoles. D'autant que le nombre d'adhérents grandit (et nous nous en réjouissons) !

Depuis un an, les trois publications sont complétées par l'envoi d'une *newsletter*, lettre d'information numérique. Mensuelle autant que possible, plus réactive, elle vous tient informés des activités proposées par l'association ou par d'autres collectifs locaux, elle relaie des annonces littéraires ou artistiques, elle vous indique des adresses ou des contacts.

Nous nous efforçons de mettre en évidence les priorités d'action de l'association pour notre quartier, de vous rendre compte des échanges avec les élus, avec les associations amies. En quelques mots, ce modeste journal est l'un des moyens importants pour favoriser les rencontres et les liens au sein du quartier.

Tour de quartier 2020

Dans le journal du mois de septembre, nous vous avons sollicités sur les points que vous souhaitiez voir traiter par la municipalité. Grâce à vos retours nombreux, nous avons pu avoir un échange constructif avec les deux adjoints à la voirie et à la transition écologique et avec

les responsables des services techniques et de la voirie, lors d'un long tour de quartier le 4 février dernier. Un document listant tous les points avait été remis auparavant à nos interlocuteurs, leur permettant de préparer leurs réponses.

Voici ce à quoi se sont engagés les élus et leurs collaborateurs :

Réparation du trottoir endommagé à l'angle des rues Victor Hugo/Phèdre.

Mise en place d'un couvercle de sécurité protégeant le raccordement électrique à la base du réverbère à l'angle de l'avenue Léon Fontaine et de la rue Cuvier.

Réglage de l'orientation du panneau pour plus de visibilité à l'angle des rues Racine/Constituante.

Diminution de la vitesse de circulation dans la rue Jean Nicolle : pose d'un panneau rappelant la limitation de vitesse et réflexion pour faire passer la rue en zone 30 et/ ou installer un radar pédagogique, à défaut d'installer des dos d'âne, des ralentisseurs, ou de réaliser un rétrécissement de la voie avec sens prioritaire dans la montée.

Pose de plots supplémentaires sur le trottoir côté impair rue Jean Nicolle (vers la boulangerie), ainsi que réfection des bordures anti-stationnement (reprise de la peinture et du trottoir). Des riverains ont émis le souhait de voir planter des arbres tout au long de la rue.

Priorité à la re-végétalisation des rues et au maintien des plates-bandes engazonnées (en attendant davantage de civisme de la part des propriétaires de chiens ou de ceux qui se débarrassent de leurs déchets et mégots en dehors des poubelles).

Dépose de l'alimentation électrique de chantier sur le trottoir de la rue Jean Nicolle dès la fin des travaux du bâtiment de Police Municipale. Il n'était pas possible de l'installer sur la chaussée pour des questions de sécurité routière.

Entourage au pied des arbres : une zone de résine poisseuse est posée pendant les deux premières années de pousse des arbres. Par la suite, il est envisagé de ne pas recouvrir la terre, au moins dans les rues moins fréquentées, afin de favoriser la biodiversité. Dans les grands axes, les graviers semblent indispensables pour éviter la pénétration des déchets dans la terre.

Réfection de la chaussée de la rue Dunant dès la fin des gros travaux du bâtiment de la Police Municipale.

Ramassage plus fréquent des poubelles de rue par le prestataire.

Réflexion en cours sur une fermeture plus systématique aux voitures des quais de Seine. Problème de coûts (installation des plots, surveillance des axes).

Arbres de l'avenue Jean Jaurès : les 5 arbres morts ont été remplacés, 2 sont à replanter face au nouvel immeuble par le promoteur.

Pose de jardinières partagées à l'angle de la rue Nicolle/Constituante et installation d'une boîte à livres à l'angle de la rue Buffon et de la rue Dunant.

Nous remercions les équipes de la Ville pour leur

écoute et les réponses apportées. Nous serons heureux de voir ces promesses se réaliser dans les mois qui viennent.

Le compte-rendu complet et illustré, rue par rue, est disponible sur le site de l'ARQM : <http://www.arqm.asso.fr/>

La chasse aux frelons est ouverte

Comme annoncé, nous avons tenu le samedi 8 février un atelier de fabrication de pièges. Une douzaine d'adhérents était présente. Chacun avait apporté une bouteille plastique de 1,5 litres. Le contenant était fourni par l'association.

Devant un auditoire très attentif et dégustant un bon café accompagné de chouquettes, Jacques Lauvinerie a



débuté la séance avec un bref rappel sur la vie des abeilles, le rôle de chacune, leur habitat, l'organisation de la ruche autour de la reine, les méthodes d'extraction du miel (périodes et matériel).

Puis, tous se sont mis au travail afin de reproduire le modèle présenté, chacun coupant, perçant, donnant maints conseils et joyeux commentaires. Une fois le chef d'œuvre achevé, il restait à le remplir par une recette très simple : 1/3 de crème de cassis (ou de grenadine, moins onéreuse et tout aussi efficace), 1/3 de bière ordinaire et un 1/3 de vin blanc. Les frelons et les guêpes sont attirés par les parfums des fruits, du sucre et de la bière. Le vin blanc permet la conservation du mélange. Celui-ci est sans danger pour les abeilles : elles ne sont pas attirées par l'alcool.

Chacun est reparti, armé de son piège, prêt à le suspendre à une branche d'un arbre.

Les beaux jours arrivés, nous sommes plus sereins dans nos jardins. De plus, l'abeille vous remercie de les protéger. Si elle ne se sent pas en danger (à moins d'être prise dans une chevelure ou coincée dans les plis des vêtements...), l'abeille de nos régions est d'un tempérament calme et nullement agressif. Elle est là pour butiner les fleurs ou pour cueillir la résine qui produit la cire nécessaire à la construction des alvéoles dans la ruche.

VIE LOCALE

A propos des vignes

Dans les temps anciens, Sartrouville était renommée pour ses vignes. La Ville a voulu nous le rappeler en préservant le vignoble situé autour de l'église Saint Martin.

Remontons le fil des années.

3000 ans avant Jésus Christ, au temps des pharaons, les Egyptiens faisaient déjà du vin. Ils transmièrent leur savoir aux Grecs qui codifièrent sa taille. Ces derniers abandonnèrent le développement en ramures de plusieurs mètres, comme le sont actuellement nos treilles, au profit d'une taille courte.

A leur tour, les Romains perfectionnèrent la vinification, la conservation permettant le transport. En témoigne la découverte de nombreuses amphores sur les sites archéologiques sous-marins au large de la Provence. Sous l'occupant romain, la Gaule produisit beaucoup et exporta vers l'Italie, la Grande Bretagne et les pays Nordiques. Ce fut l'apogée du vignoble aux alentours de 270 après J.C.

Le déclin de Rome et les invasions barbares firent tomber la culture de la vigne dans l'oubli. Ce sont les moines au Moyen-Âge qui la relancèrent autour de leurs monastères dans les territoires de la vallée du Rhône, de la plaine de la Garonne, de la Bourgogne puis du Loiret en remontant vers l'Alsace. Ensuite le Bordelais faisait sa percée, soutenue par les Britanniques. Le port de Bordeaux prenait son essor. Au milieu du 19ème siècle, le parasite du Phylloxéra provoqua en France de très gros dommages dans les vignes. Il fallut arracher et replanter de nouveaux cépages hybrides, plus résistants grâce à leur écorce plus épaisse.

La grande gelée de l'hiver 1956 obligea à replanter et remodeler le vignoble français, en particulier dans le Bordelais, en Provence et dans la vallée du Rhône. D'ores et déjà les modifications climatiques modifient le visage du vignoble français.

Mais revenons à Sartrouville.

En 1994 et 1995, la ville de Sartrouville entreprit d'im-



portants travaux autour de l'église Saint Martin afin de redonner sa place à la vigne. En 1998, un chai est aménagé dans le sous-sol de l'ancien presbytère, alors Musée de l'Histoire. Désormais, la production est variée : du raisin de table et des cépages vinifiés. La fête des vendanges, qui a lieu chaque premier dimanche d'octobre, donne, bon an, mal an, l'occasion de goûter le vin de l'année. Mais comme l'on dit : « à boire toujours avec modération ».

AVEC LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENT

FNE Yvelines

Créée il y a trois ans, l'association départementale devient réellement opérationnelle. Elle regroupe à ce jour 80 associations situées dans les Yvelines, ce qui lui donne un poids certain vis-à-vis des instances départementales. Elle vient d'obtenir un agrément préfectoral pour la protection de l'environnement, ce qui en fait un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

FNE Yvelines est la déclinaison locale de France Nature Environnement (FNE), fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

Pour se faire entendre, les associations qui défendent l'environnement ont intérêt à se regrouper. L'union fait la force. C'est pourquoi notre Association est membre depuis une vingtaine d'année du Collectif environnemental le Cadeb, lui-même membre de FNE à l'échelon départemental et régional.

Pour en savoir plus : <http://fne-yvelines.org/>

« La Terre, notre bonne vieille Terre »

Pour reprendre l'expression du Professeur Tournesol dans la bande-dessinée de Hergé, *On a marché sur la lune*, nous pouvons tous jouer notre rôle pour rendre la terre plus habitable, en ayant une attitude responsable et active à travers des actions simples et de bon sens : alimentation, énergie, transport, habillement, déchets, technologies... : nous pouvons agir très concrètement.

Par exemple, dans nos déplacements quotidiens, faisons la part belle à tout moyen doux (marche, vélo, trottinette, transports en commun, covoiturage). A la maison, économisons l'énergie, électrique ou carbonée : nous diminuons ainsi le rejet de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Lors de nos achats, évitons le gaspillage, triions les déchets et bannissons de nos paniers les produits non recyclables. Soyons vigilants sur la composition des produits : en prenant le temps de s'informer et de comprendre les conséquences que peuvent avoir tel ou tel ingrédient sur la planète, c'est aussi notre santé que l'on protège. Ayons une préférence pour des produits locaux, vendus par les commerçants de proximité.

Choisir un bon miel

Le 27 avril 2018, 28 États de l'Union Européenne ont interdit sur leurs sols l'utilisation des « néonicotinoïdes » (la France avait pris cette décision dès le 1^{er} septembre 2016), des insecticides très utilisés dans la culture du maïs, du colza ou du tournesol.

La méthode consiste à enrober les graines avant leur mise en terre. En grandissant, la plante est imprégnée et ses fleurs sont empoisonnées. Ne permettant pas de différencier les pucerons des abeilles, ces produits s'attaquent à leur cerveau et leur fait perdre toute orientation.

Dans certains pays, 80 % des abeilles ont déjà disparu. Pour remplacer les pollinisatrices, des études sont même menées pour réaliser de mini robots volants !

En tant que consommateurs, nous pouvons participer à la sauvegarde des butineuses et valoriser la qualité du miel, en retenant trois points essentiels :

-Éviter absolument le miel « origine non U.E. ». Choisir un miel local permet d'éviter des importations éventuellement frauduleuses ou de qualité médiocre.

-Privilégier le miel toutes fleurs, dit « polyfloral ».

En ce qui concerne le miel monofloral, nous trouvons sur le marché du miel d'acacia, de lavande ou de thym de très bonne qualité provenant de producteurs locaux renommés. Attention : afin d'accroître leur production, certains apiculteurs industriels déplacent leurs ruches aux cours des saisons. Ce procédé de transhumance leur permet de trouver la fleur unique à la bonne saison et de récolter dans l'immédiat. Cela perturbe le cycle biologique des abeilles et affaiblit le rucher. En effet, un miel doit être récolté au printemps ou en été. Une récolte précoce, tardive ou trop répétitive peut assécher la ruche et perturber son équilibre.

-Le miel ne doit pas avoir été chauffé (ni pasteurisé à 72°C). Au delà de 37°C, il risque de perdre ses vertus bienfaitrices. En le chauffant, il devient plus liquide, plus facile à manipuler et à transporter industriellement. Les miels d'acacia ou de châtaignier sont souvent naturellement liquides, alors que les miels de colza, de trèfle ou de bruyère ont tendance à cristalliser naturellement assez vite.

Un dernier petit conseil : choisir un produit labélisé BIO ou encore provenant d'un apiculteur régional. Ils sont nombreux sur le marché

La crise que nous traversons nous enjoint à reconstruire ensemble, à notre échelle, notre maison commune.

CONTRAINTES SANITAIRES

Les contraintes sanitaires dues à l'épidémie du Covid 19 nous ont imposé d'annuler temporairement nos activités. Nous en sommes désolés. Nous espérons pouvoir les reprendre dès que possible.